



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 29 novembre 2018

Pas de justice climatique sans justice économique

Les petit-es producteur-trices doivent être soutenu-es face aux dérèglements climatiques

Dans le cadre de l'ouverture de la COP 24 ce dimanche 2 décembre 2018, le mouvement international du commerce équitable publie aujourd'hui sa déclaration politique, « Justice économique : comment développer la résilience des agriculteurs et agricultrices face aux dérèglements climatiques ». Il appelle les États signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) à mettre en place un mécanisme transparent, équitable et contraignant pour la justice économique, condition *sine qua non* de la justice climatique.

500 millions de petites exploitations fournissent plus de 80% de la nourriture consommée au Sud. Avec les travailleur-ses agricoles, ils font partie des populations les plus touchées par les impacts dévastateurs des dérèglements climatiques, mais leurs voix ne sont pas entendues dans les négociations sur le sujet.

« En première ligne et touchés de plein fouet par les conséquences du changement climatique, les petit-es producteur-trices sont pourtant ceux qui nourrissent le monde. Plus de justice économique est possible et le commerce équitable le démontre. Il peut être déployé à plus grande échelle comme outil de lutte contre le changement climatique », a déclaré Blaise Desbordes, directeur de Max Havelaar France.

« Les plus pauvres sont les plus sévèrement touché-es par les dérèglements climatiques, alors qu'ils n'en sont pas responsables. Ils et elles souffrent d'un accroissement des mauvaises récoltes, de pénuries d'eau et de catastrophes naturelles. En tant que mouvement de commerce équitable engagé pour des relations commerciales plus justes, la Fédération Artisans du Monde appelle les dirigeant-es politiques à adopter un plan d'action climatique et effectif. Nous restons fermement attachés à la réduction des inégalités et à une justice climatique et nous invitons les dirigeant-es à nous rejoindre », a déclaré Gérald Godreuil, délégué général de la Fédération Artisans du Monde, membre de l'Organisation mondiale du commerce équitable (WFTO).

Les impacts environnementaux, économiques et sociaux du dérèglement climatique menacent l'avenir des chaînes d'approvisionnement agricoles et artisanales en touchant particulièrement celles et ceux qui ont le moins contribué aux dérèglements climatiques : les populations rurales des pays du Sud. En outre, les petit-es producteur-trices souffrent de la volatilité des prix et de pratiques commerciales déséquilibrées. Or, ils ont plus que jamais besoin de moyens financiers pour développer et adapter leurs modes de production à des modèles plus résilients face aux changements climatiques. La justice économique est donc un moyen essentiel pour parvenir à la justice climatique priorisant les besoins des petit-es producteur-trices et en tenant compte de leur vulnérabilité accrue.

Le mouvement du commerce équitable promeut un modèle de commerce plus équitable, innovant et efficace pour parvenir à un développement durable et réduire la pauvreté. En intégrant des principes sociaux, économiques et écologiques, le commerce équitable participe à l'amélioration de la résilience climatique dans les chaînes d'approvisionnement. Une étude récente du BASIC sur la durabilité de la filière café dans un contexte de changement climatique a montré que le commerce équitable améliorerait les moyens de subsistance des producteur-trices, en leur assurant une part plus importante de la valeur créée. Les coûts environnementaux et sociaux supporté-es par les producteur-trices du Sud peuvent ainsi être réduits de manière significative.

Cependant, le commerce équitable ne peut à lui seul faire face aux défis soulevés par le dérèglement climatique et les inégalités dans la filière ; le système économique actuel doit être transformé de toute urgence. « La durabilité des filières agricoles est sérieusement menacée. Des pratiques commerciales équitables de la part des entreprises et des prix rémunérateurs pour les producteurs et productrices doivent être accompagnés de régulations publiques afin d'avoir les moyens de faire face aux dérèglements climatiques », souligne Julie Stoll, déléguée générale de Commerce Équitable France.

Par conséquent, le mouvement international du commerce équitable exhorte les Parties à la CCNUCC réunies à la COP24 à reconnaître les politiques et les pratiques commerciales équitables comme un élément déterminant des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux dérèglements climatiques. Leur déclaration politique conjointe décrit cinq mesures concrètes nécessaires pour transformer le système économique mondial afin qu'il profite aux humains et à la planète : transparence et régulation contraignante, soutien financier, formations et savoir-faire techniques, investissements dans la recherche agronomique et justice fiscale.

Contacts presse

Mélanie Veillaux
Commerce Equitable France
veillaux@commerceequitable.org
01 43 94 72 86

Valéria Rodriguez
Max Havelaar France
V.RODRIGUEZ@maxhavelaarfrance.org
06 07 37 74 81

David Erhart
Fédération Artisans du Monde
d.erhart@artisansdumonde.org
01 83 62 91 96

Pour plus d'informations :

- [La note de position du mouvement international du commerce équitable pour la COP 24](#)
- **Café : la success story qui cache la crise** : Étude sur la durabilité de la filière café, par le BASIC, version française
 - [Rapport complet](#)
 - [Synthèse](#) (28 pages)
 - [Synthèse courte](#) (2 pages)

A propos

Créé en 1997, **Commerce Équitable France** promeut et défend le commerce équitable en France et à l'international, pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation. Le collectif réunit une trentaine d'organisations françaises du secteur : entreprises engagées, labels, réseaux de distribution, associations de consommateurs et d'éducation à la citoyenneté mondiale, organisations de solidarité internationale et acteurs de la recherche et de l'enseignement. Il agit également pour plus d'équité dans toutes les relations économiques en vue d'encourager la justice sociale, les droits humains et la protection de l'environnement. Plus d'infos sur www.commerceequitable.org

L'ONG **Max Havelaar France**, membre fondateur du mouvement international Fairtrade/Max Havelaar, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs et travailleurs défavorisés. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable.

La **Fédération Artisans du Monde** est un mouvement citoyen pionnier dans la promotion du commerce équitable, membre de la WFTO (Organisation Mondiale du Commerce Equitable). Fondé en 1974, il base son action sur trois piliers complémentaires : la vente de produits équitables dans plus de 200 points de ventes associatifs, le plaidoyer pour changer les règles du commerce mondial, et l'éducation au commerce équitable et à la solidarité internationale, pour éveiller les consciences. www.artisansdumonde.org

Signataires de la déclaration d'intention :

Fairtrade International

Fairtrade Belgium

Fairtrade Czech & Slovakia

Fairtrade Finland

Fairtrade Germany

Fairtrade Italy

Fairtrade Poland

Max Havelaar France

Fair World Project

Swiss Fair Trade

Fair Trade Advocacy Office

World Fair Trade Organization

World Fair Trade Organization Europe

Associazione Botteghe del Mondo

Commerce Équitable France

Equo Garantito

Fédération Artisans du Monde

Forum Fairer Handel

GEPA

Oxfam Belgium

Polish Fair Trade Association

Scottish Fair Trade Forum

Traidcraft Exchange